

## Article R4543-10 du Code du travail

Date de mise à jour : 17 Octobre 2023

### Notre analyse

Avant de réaliser une intervention de vérification, de maintenance, de contrôle technique, ou des travaux de réparation et de transformation sur des ascenseurs, monte-charges, élévateurs de personnes dont la vitesse n'excède pas 0,15 mètre par seconde, escaliers mécaniques, trottoirs roulants ou installations de parage automatique de véhicules, l'entreprise chargée de ces interventions et travaux dite "entreprise intervenante", doit réaliser une étude de sécurité spécifique. Cette étude doit comporter toutes les données permettant au chef de l'entreprise intervenante de définir et de mettre en œuvre les mesures de prévention nécessaires pour assurer la sécurité et préserver la santé des personnes chargées de l'intervention ou des travaux.

Cette étude doit notamment renseigner la description de l'équipement concerné, les conditions d'accès aux différentes parties de l'équipement etc.

## Article R4543-10 du Code du travail

L'étude de sécurité comporte toutes les données permettant au chef de l'entreprise intervenante de définir et de mettre en œuvre les mesures de prévention qui s'imposent pour assurer la sécurité et préserver la santé des personnes chargées de l'intervention ou des travaux.

A ce titre, elle comporte notamment :

- 1° La description de l'équipement ;
- 2° Les conditions d'accès aux différentes parties de l'équipement, et notamment la machinerie ;
- 3° Le descriptif des dispositifs d'aide à la manutention ;

4° L'évaluation de l'équipement et de son installation au regard de la sécurité des travailleurs chargés des interventions ou des travaux ainsi que les mesures de prévention, y compris les modes opératoires, pertinentes ;

5° L'appréciation de la validité et de l'exhaustivité des documents techniques disponibles.

### Des outils utiles à la mise en œuvre



Ascenseurs : sécurité, entretien et contrôle technique

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Conception des lieux et des situations de travail Santé et sécurité : démarche, méthodes et connaissances techniques

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Ascensoriste

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)